

CHRONIQUE D'INFORMATION

Mai 2016

Dans mon logement, j'ai besoin d'eau chaude toute l'année. Comment faire des économies sur ce poste important ?

Première chose, bien souvent les chauffe-eau sont réglés à 70°C, ce qui entraîne une surconsommation d'énergie et même des risques de brûlures quand vous utilisez l'eau. Vous pouvez réduire à 55°C car cette température est largement suffisante pour les besoins quotidiens (vaisselle, douche...) et cela permettra aussi de limiter l'entartrage de l'appareil. Il faut bien se rendre compte que monter à température un ballon de 150 Litres d'eau à 70°C demande beaucoup plus d'énergie que de la monter à 55°C ! Attention à ne pas descendre en-dessous de 55°C car des risques de développement bactériologique ~~peut~~ peuvent se développer. Sur une chaudière, cela peut être réglé depuis le thermostat ; sur un cumulus électrique, il s'agit de le mettre hors tension, dévisser le socle situé en bas du ballon, et régler la température avec une pièce de monnaie afin de tourner une pièce crantée.

Aussi, un réflexe simple est, après avoir tiré de l'eau chaude, de remettre toujours le mitigeur en position eau froide. Au moins cela évite que la chaudière ne se remette en route dès que vous retirez de l'eau. Le temps que vous mettez le mitigeur en position eau froide, un peu de gaz ou de fioul aurait eu le temps d'être brûlé pour rien.

Une dernière chose, si vous avez un vieux cumulus, surtout s'il se trouve dans un local non chauffé, pensez à l'isoler et le recouvrir d'un isolant, pour retarder le refroidissement de l'eau contenue à l'intérieur.

Contact conseiller info énergie : 03 21 616 006